

Temps libre, temps de liberté ?

MARTINE HOSSELET-HERBIGNAT

Chaque année, le comité de rédaction de la Revue détermine les thèmes des dossiers plusieurs mois à l'avance. Celui-ci a donc été décidé bien avant l'émergence de la crise sanitaire liée au Covid-19, qui nous a confinés pendant plusieurs semaines à domicile, en « temps libre » imposé. La réflexion des auteurs est imprégnée par ces conditions particulières.

Avant la fin de cette année, nous publierons un dossier entier, qui abordera avec plus de recul les questions posées par l'impact de cette pandémie sur les personnes les plus pauvres, déjà confrontées à la lutte pour la survie au quotidien. Nous rendrons compte des expériences et réflexions d'équipes de terrain du Mouvement ATD Quart Monde partout dans le monde, cherchant à rester proches des plus isolés et attestant d'incroyables gestes de solidarité et d'entraide. Penser l'après crise sanitaire nous demandera d'affiner nos récits collectifs, d'imaginer de nouveaux scénarios préservant les biens et services communs et d'interpeller résolument les pouvoirs publics. Choix politiques nationaux, choix impliquant la remise en cause d'une mondialisation sauvage ne pourront être réfléchis sans l'expertise des plus démunis, qui auront payé le prix fort de la crise, sous peine de reproduire les mêmes erreurs.

Alors, temps libre, temps de liberté ?

L'appropriation du temps libre, vecteur d'émancipation individuelle et collective, est une longue histoire, comme le détaillent Lionel Arnaud et Jean Viard¹. En France, il y eut un Ministère du Temps libre entre 1981 et 1983, dont fut chargé André Henry, qui tenta d'y mettre en œuvre son expérience syndicale, de militant de l'éducation populaire, et sa conviction du rôle primordial des associations². Nuances et modestie imprègnent son analyse. De Madagascar, Amélie Kamony manie elle aussi la nuance et préfère parler d'un « temps de libération », car : « *Le travail ici pour la plupart [des gens], c'est attendre les camions des ordures et ramasser ce qu'ils peuvent transformer ou revendre [...] Les jours d'Université populaire Quart Monde³, ils choisissent de ne pas attendre les camions, ils se 'forcent' à prendre ces temps pour se libérer, car on sait très bien que ce ne sont pas des temps libres : chez moi, il n'y a pas de limite au petit boulot, c'est la force physique qui limite* »⁴.

Les témoignages et analyses des réalités européenne, d'Afrique, d'Amérique du Sud réunis dans ce dossier montrent que réaffirmer aujourd'hui le droit au temps libre, loin d'être un combat d'arrière-garde, est un combat d'avenir. ■

1. Voir les articles en pp. 4 et 35.

2. Voir son article p. 29.

3. Les Universités populaires Quart Monde sont des lieux de dialogue et de formation réciproque entre des adultes vivant en grande pauvreté et d'autres citoyens qui s'engagent à leurs côtés.

4. Article p. 11.